

BILANS 2021 ET ENJEUX 2022

COPIE PLAN CHAUDIÈRES

8 février 2022



I/ BILANS 2021

MA PRIME RÉNOV'



644 073

dossiers MaPrimeRénov'
engagés en 2021

- dont 633 355 propriétaires occupants
- dont 10 718 propriétaires bailleurs

764 732
dossiers déposés



2 059M€ de montant de primes engagés
7Md€ montant de travaux associés (TTC)

MPR Copropriétés



11 891

Logements MaPrimeRénov'
Copropriétés engagés en 2021

- soit 204 copropriétés
- et 2 170 primes individuelles propriétaires modestes



86M€ de montant de primes engagés
201M€ montant de travaux associés (HT)

HABITER MIEUX



45 226

logements engagés avec le
programme Habiter Mieux

- dont 41 219 propriétaires occupants
- dont 4 007 propriétaires bailleurs



646,5M€ montant de subvention
1,3Md€ montant de travaux associés (HT)

Chiffres clés du Programme Habiter Mieux

11 ANS D'HABITER MIEUX

549 052

logements rénovés par le programme Habiter Mieux depuis 2011

EN 2021

45 226 logements



Habiter Mieux Sérénité rénovés en 2021



dont

41 219 logements

des propriétaires occupants

4 007 logements

des propriétaires bailleurs

646,5 M€

de montants d'aides Anah

+ 11%

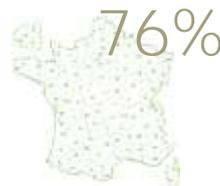
de co-financements par les collectivités et caisses de retraite sur les coûts de travaux

1,3 Md€

montant de travaux associés

23 043 passoires thermiques résorbées dans le cadre des bonus passoire thermique, soit 50% des dossiers

2 988 primes Basse Consommation distribuées, soit 6% des dossiers



de logements financés dans le cadre de dispositifs d'OPAH/PIG contractualisés avec les collectivités (+7% par rapport à 2020)

Chiffres clés MaPrimeRenov'

DEPUIS 2020

785 216 logements rénovés

Relation Demandeurs

10,3M de visites dans le site MPR

968 097 appels traités

444 372 formulaires traités

EN 2021

644 073 logements



MaPrimeRenov' engagés en 2021

764 732 dossiers déposés

372 828 primes payées



633 355 logements
des propriétaires occupants

dont

10 718 logements
des propriétaires bailleurs

2,06M€
de montant de
primes engagés

7Md€ montant de travaux
associés

1 Md€ montant de primes
payées

3 196€ Prime moyenne
engagée

Pacours bonus et rénovation globale

566 Bonus Basse Consommation

548 Bonus passoire thermique

8 971 Audits énergétiques

3 468 Assistance à maîtrise d'ouvrage

1 044 Rénovation globale

Mandataires

depuis Juillet 2020 :

7 813 comptes mandataires créés

200 761 dossiers engagés rattachés
à un mandataire, soit 31%

La satisfaction à l'égard du dispositif MaPrimeRénov'

89% des bénéficiaires se déclarent satisfaits par MaPrimeRénov'

- 84% sont satisfaits du respect des délais
- 77% sont satisfaits de la facilité des démarches en ligne

La satisfaction vis-à-vis des travaux réalisés

97% des bénéficiaires sont satisfaits du confort de leur logement après ces travaux

95% sont satisfaits du rapport qualité-prix des travaux

71% des bénéficiaires ont noté une réduction des dépenses de chauffage après travaux



66% des bénéficiaires n'auraient pas réalisé des travaux de rénovation énergétique sans MaPrimeRénov'

Les travaux financés

Part des dossiers ayant chaque type de travaux*

Bilan 2021

MA PRIME RÉNOV'

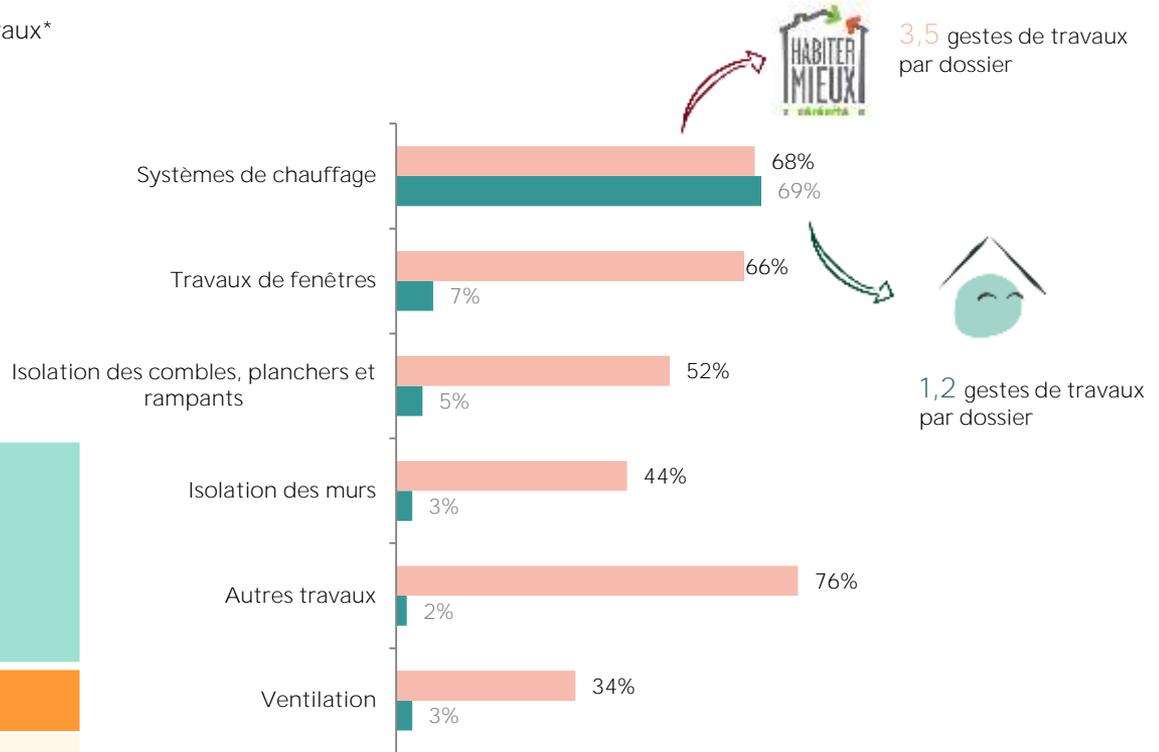
68 % système de chauffage, dont

- PAC Air/Eau: 27%
- poêle à granulés: 24%
- Chaudières gaz THPE: 10%
- chauffe eau thermodynamique: 9%
- poêle à bûches: 8%

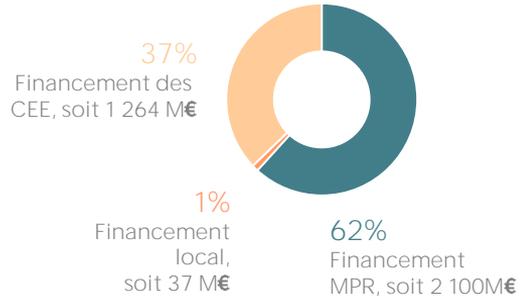
26% isolation

1% assistance **à maîtrise d'ouvrage (AMO)**

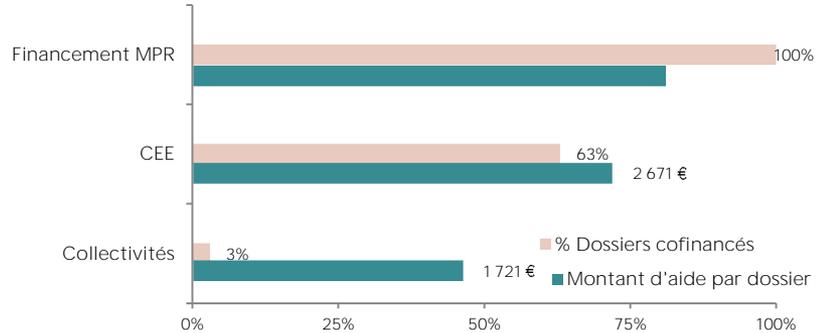
5% **autres (ventilation, audit; etc...)**



Répartition des financements

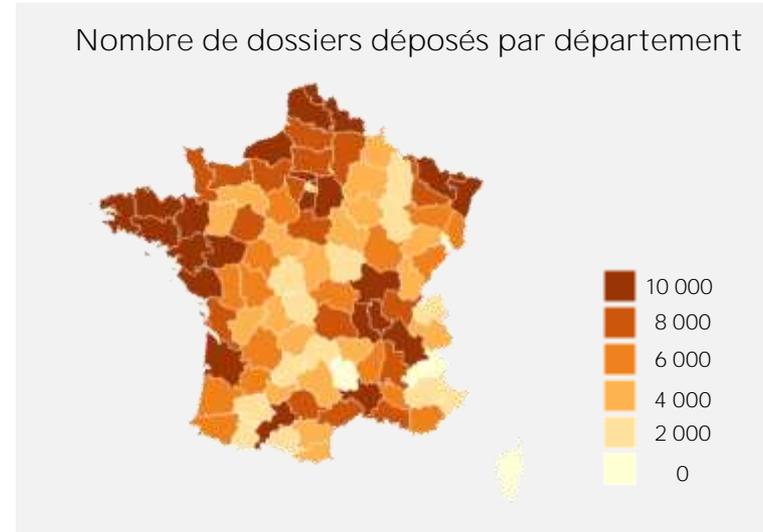


Nombre et montant moyen de co-financements MPR

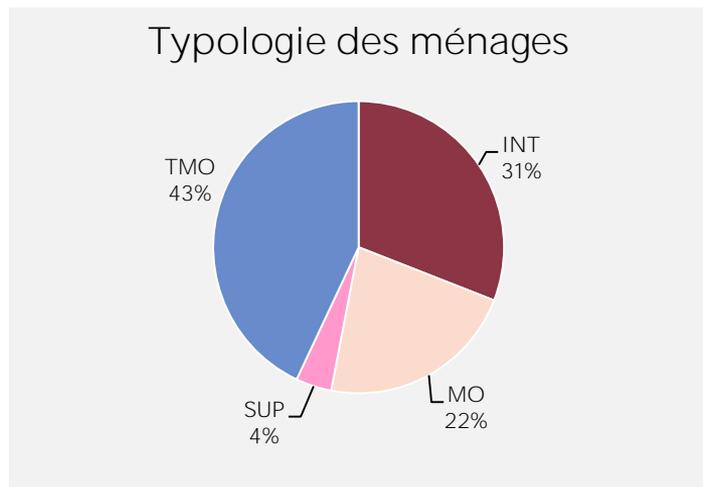


Répartition territoriale

Nombre de dossiers déposés par département



Ressources des ménages



Caractéristiques des ménages aides

Par catégorie de ménages

Répartition des financements
Par catégories de ménages

	% dossiers	Travaux	Subvention moyenne	Moyenne CEE par dossier*
TMO	43%	10 646€ travaux par dossier	4 454€ Subvention moyenne	3 122€ CEE par dossier
MO	22%	9 979€ travaux par dossier	2 812€ Subvention moyenne	2 480€ CEE par dossier
INT	31%	10 650€ travaux par dossier	1 755€ Subvention moyenne	1 766€ CEE par dossier
SUP	4%	18 199€ travaux par dossier	1 069€ Subvention moyenne	1 948€ CEE par dossier

* Parmi les dossiers déclarant des CEE

Chiffres clés MPR Copropriétés 2021



204 dossiers MPR Copro engagés
soit 11 891 logements



83 M€

de montants
d'aides Anah

201 M€

montant de
travaux associés



Copropriétés fragiles

101 dossiers (7 031 logements)

- *taux d'impayé supérieur à 8 % et/ou située dans un quartier NPNRU*

En autre copropriété

69 dossiers (3 401 logements)

- *Toutes les autres copropriétés, ouverture 2021*

1 500€

montant moyen d'aides
collectivité par logement

1 200€

de montant moyen de CEE
par logement (juin 2021)

Copropriétés en difficulté

34 dossiers (1 510 logements)

Situés en volet redressement des opérations programmées (PDS, OPAH, ...)

2 170 primes individuelles

Aux propriétaires occupants aux ressources très modestes ou modestes



47% gain énergétique moyen



22% atteignent étiquette A ou B

16% sortent de passoire thermique



27% des dossiers déposés
en Ile de France, 16% en
Auvergne-Rhône-Alpes.

30% des dossiers
dans le secteur programmée



Profil des dossiers MPR Copros déposés et
des copropriétés en France

Des dossiers MPR Copro des **années 60/70**, de **taille importante** avec un chauffage **collectif**

→ *Contre un parc collectif français ancien, de taille moyenne avec chauffage individuel*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



II/ ENJEUX 2022

-> *LES AIDES*

-> *FRANCE RÉNOV'*

Convergence des aides – MaPrimeRénov'



Convergence des aides

- Unification des aides à la rénovation énergétique sous le vocable MaPrimeRénov'
- Harmonisation de l'ancienneté du logement (15ans) et de certains critères de l'aide
- Ouverture du cumul avec les CEE



MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète



Logements individuels

- Aides forfaitaires par gestes de travaux
- Forfaits rénovation globale et bonus BBC/sortie passoire



Tous propriétaires (PO/PB)



Gestion nationale



Sérénité



Logements individuels

- Condition de performance de la rénovation (-35%)
- Ciblage prioritaire des passoires thermiques



Propriétaires modestes (PO)



Gestion locale



Copropriétés



Logements collectifs

- Condition de performance de la rénovation (-35%)
- Travaux en partie commune de la copropriété



Toutes copropriétés



Gestion locale



MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

2 Md€

De budget MaPrimeRénov' 2022

Hors MPR Copros et MPR Sérénité

Evolutions des aides MaPrimeRénov' pour 2022

Evolution des règles d'éligibilité à MaPrimeRénov'



- À partir du 1^{er} janvier 2022 : financement des logements de plus de 15 ans (hors renouvellement de chaudière au fioul)
- Délai de réalisation des travaux pour MaPrimeRénov' (rénovation globale et par geste) sera allongé à 2 ans pour les nouveaux dossiers déposés à partir du 1er janvier 2022
- À partir du 1^{er} janvier 2022 : **durée minimale d'occupation** du logement qualifié comme résidence principale est fixée à au moins 8 mois par an
- **Engagement d'occupation à titre de résidence principale** devra être fourni dans un **délai d'un an** à compter de la demande de solde



Evolution des forfaits MPR

- Amélioration des forfaits pour les foyers biomasse fermés et inserts dans les foyers ouverts pour contribuer à la lutte contre la pollution de l'air (2500€ TMO / 1500€MO / 800€ INT)

À partir du 1^{er} janvier 2022, « Habiter Mieux » **devient MaPrimeRénov' Sérénité**, qui s'inscrit dans la dynamique de MaPrimeRénov' tout en conservant les caractéristiques du programme Habiter Mieux



En 2022, les aides **MaPrimeRénov' et Habiter Mieux Sérénité convergent**. Ainsi, les principales caractéristiques d'Habiter Mieux sont conservées et MaPrimeRénov' Sérénité s'inscrit dans la dynamique de MaPrimeRénov'

Principes

LISIBILITÉ

Simplifier le paysage des aides et en améliorer la lisibilité

MASSIFICATION

Accélérer les rénovations ambitieuses pour répondre aux objectifs politiques

TERRITORIALISATION

Favoriser l'implication des territoires

OPÉRATIONNALISATION

Accélérer la dynamique dès 2022 et construire une trajectoire pluriannuelle

CHANGEMENTS EN 2022

Délibération Anah du 8 décembre 2021 (Conseil d'Administration)



Cumul possible avec les Certificats d'Economie d'Energie

- Pour les dossiers déposés à compter du 1^{er} juillet 2022, en contrepartie de la suppression de la prime Habiter Mieux
- Cumul possible avec les CEE par geste, rénovation globale et Coups de Pouce



Orientation

- Orientation depuis le site France Rénov' et depuis le site MaPrimeRénov'
- Gestion des dossiers sur le site monprojet.anah.gouv.fr



Stabilité

- Des modalités de gestions: instruction locale
- Accompagnement obligatoire



France Rénov' est un nouveau service public pour un accompagnement de confiance et de qualité dans tous les territoires



Un point d'entrée unique

des parcours de
rénovation et
d'amélioration de son
logement

Un service
public de
référence déployé
en partenariat avec les
collectivités territoriales



450 Espaces Conseil France
Rénov'

- Les ex-Espaces Conseil FAIRE : 350 structures et 1 347 conseillers, mis en place par et avec les collectivités
- Les ex-PRIS Anah : 150 structures

*Dont 50 structures sont à la fois
Espaces conseil FAIRE et PRIS Anah*

Une plateforme digitale

Meilleure lisibilité de
l'ensemble de l'écosystème
de la rénovation



www.france-renov.gouv.fr

Un numéro de téléphone unique

Mise **0 808 800 700** Service gratuit + prix appel national



Un nouveau parcours unique en 3 étapes quelque soit le projet du ménage

- Je m'informe
- Je suis accompagné
- Je réalise mes travaux et bénéficie d'une aide

Onglet « Particuliers »

- Information sur les aides et les travaux
- Simulations financières
- Annuaire des artisans RGE
- Annuaire des Conseillers France Rénov'

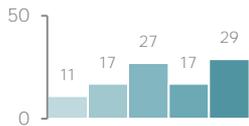
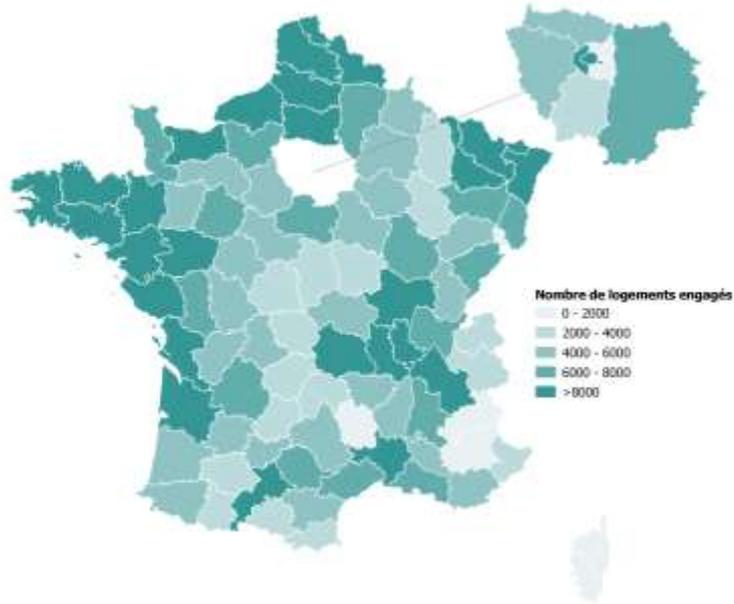


Onglet « Collectivités locales et Professionnels du bâtiment »

- Page de contenus éditoriaux à destination des collectivités locales et des professionnels du bâtiment

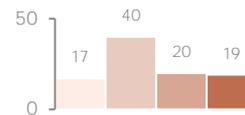
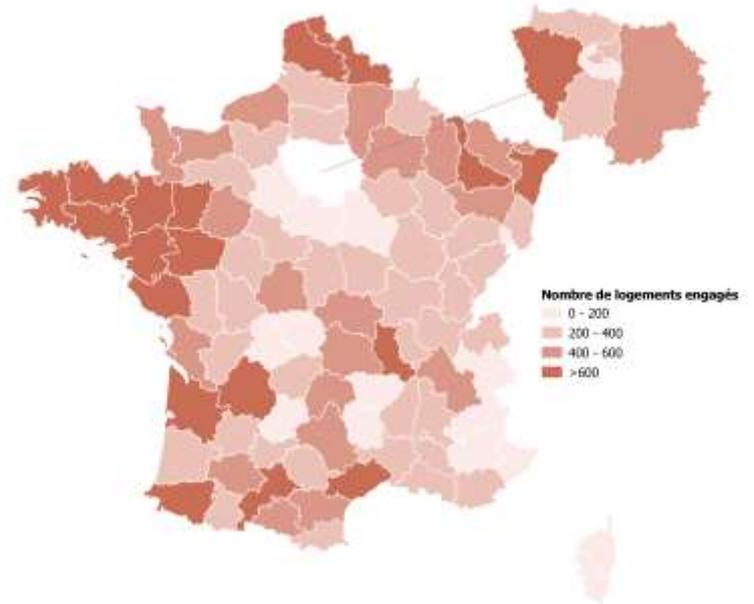


MA PRIME RÉNOV'



28% des départements engagent plus de 8 000 logements
 6 501 logements engagés en moyenne par département

HABITER MIEUX



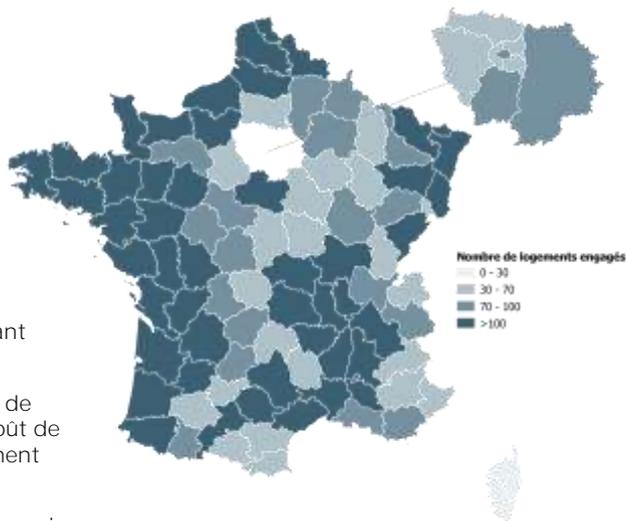
57% des départements engagent entre 200 et 400 logements
 428 logements engagés en moyenne par département



MPR PB

10 718

dossiers MaPrimeRénov'
engagés en 2021



26,5M € de montant
engagés

107M de montant de
travaux, soit un coût de
10 000€ par logement

2 bonus BBC
8 bonus pasoire thermique

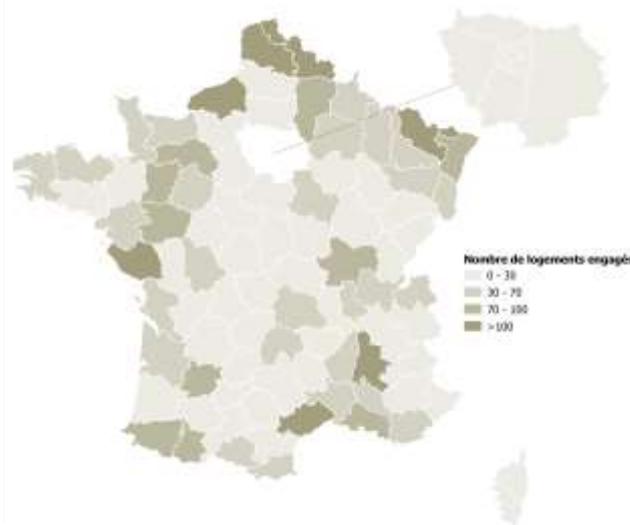
12 rénovations globales



HM PB

4 007

logements engagés avec le
programme Habiter Mieux



86M € de montant
engagés

233,4M€ de montant
de travaux, soit un coût
moyen de 57 000 M€

3 036 bonus passoire
thermique, soit 75% des
dossiers

64% de gain
énergétique